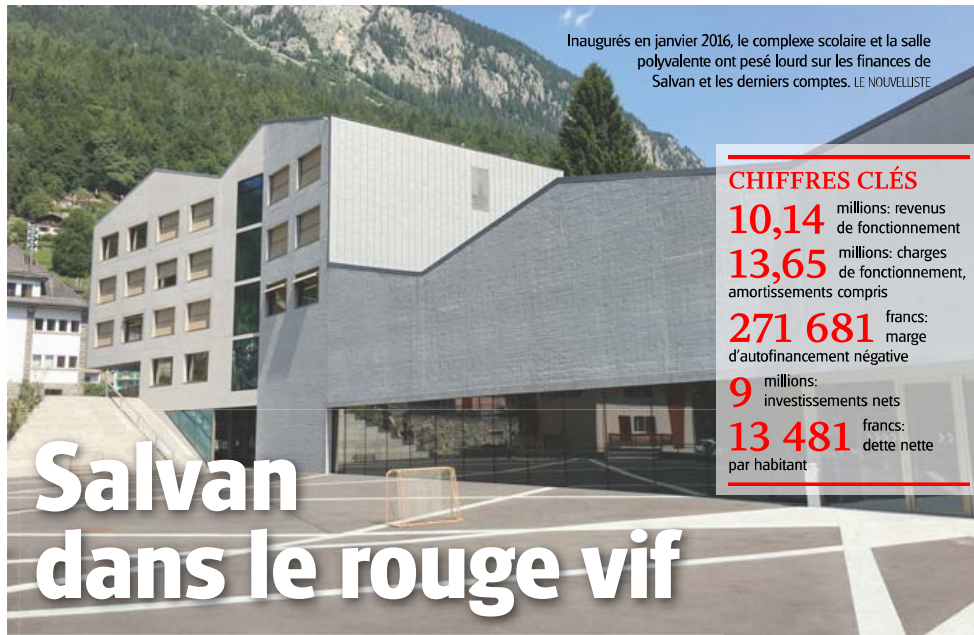


10 MARTIGNY RÉGION



Inaugurés en janvier 2016, le complexe scolaire et la salle polyvalente ont pesé lourd sur les finances de Salvan et les derniers comptes. LE NOUVELLISTE

Salvan dans le rouge vif

CHIFFRES CLÉS

10,14 millions: revenus de fonctionnement
13,65 millions: charges de fonctionnement, amortissements compris
271 681 francs: marge d'autofinancement négative
9 millions: investissements nets
13 481 francs: dette nette par habitant

COMPTES La dette nette par habitant a franchi la barre des 13 000 francs. La faute à de gros investissements, mais aussi à des redevances en souffrance.

PASCAL GUEX

Plus de 3 millions et demi de pertes! L'exercice 2016 aura été périlleux pour la commune de Salvan. «Avec une marge d'autofinancement négative et une dette nette qui explose pour passer de 6500 francs en 2015 à plus de 13 000 francs au 31 décembre dernier, tous les voyants sont en effet au rouge», constate le nouveau président Florian Piasenta. Mais comment expliquer une telle descente aux enfers? «Notre commune a mené une politique d'investissements très importante ces deux dernières législatures en dépensant plus de 50 millions de francs en huit ans, dont près de 20 millions pour le complexe scolaire et la salle polyvalente», avance comme premier argument Florian Piasenta.



«L'argent a été dépensé dans l'attente de la manne de Barberine qui n'est pas encore arrivée.»

FLORIAN PIASENTA PRÉSIDENT DE LA COMMUNE DE SALVAN

Et Florian Piasenta d'évoquer le problème du litige opposant le canton aux communes de la vallée du Trient dans le dossier des redevances hydrauliques de Barberine. Depuis 2010, une provision annuelle de plus de 1 million de francs a dû être constituée et le manque à gagner d'une année à l'autre est donc important. Mais il y a plus grosse attente encore, celle liée au retour des concessions. «Il était prévu que la commune de Salvan touche un montant de 24 millions au titre de troisième tranche dans le cadre du retour des concessions de l'aménagement hydroélectrique de Barberine. Or ce versement n'interviendra pas avant 2020.»

Dans l'attente de cette manne, la commune de Salvan a aussi dû composer avec l'obligation d'amortir son patrimoine admi-

nistratif sur dix ans. «Comme les investissements ont été importants depuis 2011, le poste amortissements a aussi explosé.»

Unanimité sur les comptes même mauvais

Bonne nouvelle tout de même: les infrastructures de base – eaux, électricité, égouts et... école – sont à niveau. «Heureusement car dans notre situation financière actuelle, plus question de prévoir de gros investissements durant cette législature.» Les élus salvanais vont devoir dépenser l'argent de la collectivité avec une immense prudence et ont en plus le désavantage d'avoir à gérer la plus grande superficie de toutes les communes de la région. «Avec les frais induits que cela suppose en termes d'entretien de routes ou des réseaux électrique et d'eau par exem-

ple», prévient le président Florian Piasenta. Dont le message d'austérité a été reçu cinq sur cinq par ses concitoyens. C'est en effet à l'unanimité des 140 personnes présentes que l'assemblée primaire a accepté ces comptes 2016, pourtant couleur rouge vif.

Pas de mise «sous tutelle»

Malgré cet endettement net qui a provisoirement explosé, la commune de Salvan ne se trouve de loin pas sous la menace d'une mise sous tutelle de la part du canton. «La commune de Salvan n'a jamais été un sujet de préoccupation», confirme Maurice Chevrier, chef du Service des affaires intérieures et communales de l'Etat du Valais. Qui rappelle que l'article 151 de la loi sur les communes fixe clairement les règles permettant au canton de s'immiscer dans la gestion d'une administration communale. «Le Conseil d'Etat met sous régie totale ou partielle, après enquête et avertissement, les collectivités de droit public qui, de façon constante, s'écartent de leurs devoirs et s'opposent aux ordres du gouvernement.» Ce qui n'est visiblement pas le cas de Salvan qui doit juste attendre des jours meilleurs. ○

ORSIÈRES

Un véritable campus pour la jeunesse



La nouvelle structure crèche-UAPE-nursérie sera aménagée au sous-sol (stores fermés) de ce bâtiment abritant une salle de gym. LE NOUVELLISTE

«Ce projet de crèche-UAPE-nursérie-jardin d'enfants se trouvera au milieu d'une zone dévolue à la jeunesse avec les écoles primaires, le cycle d'orientation, les salles de sport, la ludothèque, la bibliothèque et le parc de jeux. Ce sera presque un campus pour la jeunesse qui entourera, en guise de clin d'œil, l'EMS.» Didier Jacquemet-taz, conseiller communal et président de la commission scolaire de l'ERVEO (Ecole régionale de la vallée d'Entremont Orsières), se réjouit de la prochaine concrétisation du projet de crèche-UAPE-nursérie.

Nouveaux emplois

Le projet prendra place dans l'actuel bâtiment abritant la salle de gymnastique de l'ERVEO. Les vestiaires seront tout d'abord rehaussés pour accueillir les locaux ACM et salles d'études qui se trouvent actuellement sous la salle de gymnastique. Dans une seconde phase, les locaux ainsi libérés seront transformés en une nouvelle structure avec une UAPE d'une capacité de 48 places, une crèche de 16 places et une nurserie de 5 places.

Le coût, réparti entre les communes de l'ERVEO, est de 2,1 millions de francs. Au final, la nouvelle structure offrira plusieurs places de travail (5 EPT) entre les éducatrices, les auxiliaires et la direction, contre 1 EPT actuellement pour l'UAPE ouverte en automne 2015.

Calendrier ambitieux

Sur le plan du calendrier, plutôt ambitieux, le début des travaux (surélévation des vestiaires) est prévu en octobre. Après le déménagement des locaux du CO, espéré en février 2018, place à la réalisation de la nouvelle structure, dont la mise en service est agendée pour la rentrée scolaire 2018. ○ OLIVIER RAUSIS

LES COMPTES 2016 FONT L'UNANIMITÉ

Les comptes 2016 de la commune d'Orsières ont été acceptés à l'unanimité par l'assemblée primaire (60 citoyens). Sans surprise, car ils sont très bons, pour ne pas dire excellents s'est réjoui le président Joachim Rausis: «Grâce à la bonne maîtrise des charges de la part de l'ancien exécutif et à une hausse des recettes fiscales, l'exercice 2016 se caractérise par une marge d'autofinancement record, de pratiquement 5 millions de francs, et un excédent de financement également record. Cela se traduit par une baisse sensible de l'endettement communal qui est désormais de 247 francs par habitant contre 666 francs une année plus tôt.»

Joachim Rausis a aussi relevé le résultat très positif du CAD (chauffage à distance) et la bonne tenue des redevances hydrauliques, qui ont rapporté 1,5 million l'année dernière, tout en faisant preuve de prudence: «Ces redevances sont en discussion à Berne et elles pourraient nettement diminuer à l'avenir, ce qui réduira d'autant no-

CHIFFRES CLÉS

26,21 millions: revenus de fonctionnement (municipalité + service électrique)
21,22 millions: charges de fonctionnement
4,99 millions: marge d'autofinancement
3,69 millions: investissements nets
247 francs: dette nette par habitant

Dans la foulée, l'assemblée primaire a aussi accepté à l'unanimité le nouveau règlement de gestion des déchets, prenant en compte la taxe au sac. Dès le 1er janvier 2018, les propriétaires devront payer une taxe de base annuelle (par logement) et selon la composition du ménage, de l'ordre de 75 francs pour une personne seule, à laquelle s'ajoutera le coût des sacs

MARTIGNY Cinq hôtes et invités d'honneur au programme de la 58e édition.

La Foire du Valais, c'est dans 100 jours

Dans 100 jours, plus précisément le 29 septembre prochain, la 58e édition de la Foire du Valais ouvrira ses portes. Du ven-

dredi 29 septembre au dimanche 8 octobre, fidèle à sa tradition, le principal rendez-vous économique de Suisse romande réservera à ses milliers de visiteurs des moments inoubliables marqués par de nombreuses nouveautés, découvertes et attractions.

Hôtes et invités d'honneur

Avant de dévoiler le thème tant attendu, l'exposition et les multiples particularités de l'édition 2017, la Foire du Valais dévoile le nom de ses hôtes et invités d'honneur, qui sont tous des

namisme, de l'engagement ou encore de la solidarité qu'offre la Suisse romande. Les trois hôtes d'honneur seront ainsi la Banque cantonale du Valais pour ses 100 ans, l'Association valaisanne des entreprises de construction métallique (AVEM) pour ses 75 ans et la Loterie romande pour son 80e anniversaire. Ils seront accompagnés par deux invités d'honneur, le groupe Garages et Carrosserie du Nord pour ses 60 ans et l'ARFEC (Association romande des familles d'enfants atteints d'un cancer) pour son

Une journée perspective

La Foire présente aussi ses neuf journées thématiques, dont la journée Perspective en nouveauté. Outre un lieu de rencontre et de commerce, elle est en effet devenue un lieu d'échanges et de débats de qualité autour de thématiques actuelles au centre des préoccupations valaisannes et romandes. Les autres journées ont pour thème l'immobilier, la culture, le tourisme, l'économie, les seniors, l'énergie, la communication et le Snow Economic Forum. ○ OR/RC

Né(e) en 1942
à Martigny
et environs
venez fêter
ce jubilé

Infos et contact

PUBLICITÉ